

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2022

CULTURE & PATRIMONE

MUSEE DU CHABLAIS - PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU FUTUR MUSEE AU CHATEAU DE RIVES

Madame WAINHOUSE, Maire Adjointe en charge des affaires culturelles, expose :

Le musée du Chablais a été créé en 1863. C'est la plus ancienne institution culturelle thononaise gérée jusqu'en 1995 par des bénévoles. Il est « musée de France » depuis le 1^{er} janvier 2003. Le musée conserve plus de 10 400 objets et est situé, depuis 1953, au château de Sonnaz occupant aujourd'hui 250 m² dans les caves voûtées du bâtiment. 1,3 % seulement des collections est actuellement présenté. Malgré une programmation culturelle variée et dynamique, ce lieu n'offre pas de bonnes conditions de conservation, ni d'exposition, ni d'accueil du public (espaces réduits, pas d'accessibilité PMR).

La Ville de Thonon-les-Bains souhaite redéployer le musée dans un autre lieu, le château de Rives, au bord du lac, dans la ville basse pour :

- Réhabiliter le château de Rives, élément patrimonial fort de la ville ;
- Valoriser au mieux les collections du musée du Chablais et les ouvrir à l'art contemporain ;
- Proposer une expérience de visite singulière et une mise en exposition dont les qualités scientifiques et esthétiques correspondent aux standards actuels des musées ;
- Accueillir dans les conditions optimales les publics et notamment les personnes en situation de handicap ;
- Proposer un musée ouvert à son environnement et notamment développer une approche participative.

Le projet de musée s'inscrit dans une démarche politique plus globale de requalification du quartier de Rives, tête de pont touristique du territoire communal. Le projet muséal est un levier de la politique de rayonnement et d'attractivité de la ville.

La première étape d'un projet muséal de cette envergure est la rédaction d'un projet scientifique et culturel (PSC), document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée. Ce PSC doit être validé par l'assemblée délibérante représentant la personne morale propriétaire des collections (ici le Conseil Municipal) puis être soumis à validation du ministère de la Culture – service des musées de France. Le PSC est une référence commune pour la Ville et l'État.

La réflexion autour du concept du futur musée a été accompagnée par l'agence d'ingénierie culturelle Lamaya (Paris), assistant à maîtrise d'ouvrage pour la corédaction du PSC en lien avec la responsable des musées. Le comité de pilotage, présidé par Monsieur le Maire, était constitué notamment de représentants du ministère de la Culture et des professionnels des musées de France. Au cours du processus de conception, de nombreux acteurs de la Culture, des musées et du territoire, en France et en Suisse, ont été consultés ou ont participé à des ateliers de réflexion.

Le PSC est composé d'une première partie « Bilan / état des lieux » et d'une deuxième partie « Projet ». Le PSC a été présenté aux élus du conseil municipal le 7 février 2022 et lors du conseil municipal du 21 février 2022.

Le bilan

Il ressort du bilan que le musée du Chablais est un petit musée généraliste à l'histoire ancienne et aux collections variées. Il peine, jusqu'à aujourd'hui, à trouver une identité forte qui définirait le futur parcours permanent et son image auprès du public. Ces points positifs reposent sur une très bonne gestion de ses collections, des moyens conséquents en investissement qui ont permis la définition d'une politique d'acquisition, de restauration, d'études, de prises de vue professionnelle ainsi qu'une programmation d'expositions culturelle dynamique, originale soutenue par des subventions d'État et du Département.

Mais d'autres points négatifs sont particulièrement notables. L'espace d'exposition est étroit, contraignant, sans accessibilité physique et aux conditions de conservation inadaptées. Les réserves sont nombreuses, éclatées et aux mauvaises conditions de conservation. La communication est insuffisante et aucune stratégie numérique n'a été développée, aussi bien dans la valorisation des collections que dans la médiation et dans la communication.

Le projet

Le musée, désormais appelé musée de Thonon-les-Bains, intégrera le château de Rives, restauré, réhabilité, entièrement dévolu au musée et répondant aux normes de la conservation préventive. Une extension architecturale est envisageable.

Le projet propose un concept de musée promenade fortement marqué par la dimension paysagère, ouvert sur son jardin et son environnement. Le musée se veut évolutif avec un parcours muséographique divisé en quatre plateaux semi-permanents. Chaque année, un des quatre plateaux est renouvelé.

Le musée se veut ouvert au plus grand nombre et accessible. Il proposera des actions diversifiées et participatives. Les thèmes des expositions sont choisis en lien avec des sujets de société, et pour faire dialoguer collections anciennes et contemporaines.

Pour rayonner au mieux, le musée se dote d'une communication solide, notamment sur internet et les réseaux sociaux. Son rayonnement est accru par le versement des collections sur la base de données nationale *Joconde*.

Il est doté d'une amplitude d'ouverture plus large, d'un tarif d'entrée ajusté à la hausse, d'une offre de boutique et d'un espace de restauration alimentaire conçu comme partie intégrante de l'expérience de visite, proportionnels aux surfaces et à la qualité visuelle des espaces muséographiques.

Le projet prévoit la réalisation de réserves adaptées pour les collections des musées (musée du Chablais et écomusée de la pêche et du lac). Le déménagement des collections sera préparé par une phase importante de chantier et de récolement des collections.

Le musée poursuit sa politique d'acquisition, d'études, de restauration et d'édition en lien avec les projets muséographiques.

Le musée sera doté des moyens humains et financiers à la hauteur des ambitions du projet.

Sur proposition de Madame WAINHOUSE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet scientifique et culturel du musée de Thonon-les-Bains redéployé au château de Rives.

----- Fin du document -----